

Catégorie d'actions R-Dis bis-EUR LU2953608879 Tikehau Private Strategies - Tikehau European Private Credit



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Dénomination du produit : Tikehau Europe Private Credit - R-Dis bis-EUR (le « **Compartment** »)
Initiateur du PRIIP : Tikehau Investment Management SAS (le « **GFIA** »), gestionnaire de fonds d'investissement alternatif externe français agréé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact : Pour de plus amples informations sur le Compartiment, appelez le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site Internet www.tikehaucapital.com.
CODE ISIN : LU2953608879
Autorité compétente : La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)
Dernière mise à jour : 21 février 2025

En quoi consiste ce produit ?

Type
 Ce produit est un compartiment de Tikehau Private Strategies, une société d'investissement à capital variable (« **SICAV** ») régie par la partie II de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée (la « **Loi de 2010** »), et constituée sous la forme d'une société anonyme conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la « **Loi de 1915** »). Le Compartiment est un fonds européen d'investissement à long terme (« **ELTIF** ») au sens du règlement (UE) 2015/760 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux fonds européens d'investissement à long terme, tel que modifié. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la SICAV.

Durée

La SICAV est constituée pour une durée indéterminée. Le Compartiment peut être dissous de manière anticipée à l'initiative du conseil d'administration du Fonds. Les modalités de dissolution du Compartiment sont décrites plus en détail dans les statuts de la SICAV.

Objectifs

L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à acquérir des participations privées dans la dette des sociétés en portefeuille en vue de percevoir des revenus d'intérêts et, occasionnellement, de s'exposer à des plus-values potentielles. Les investissements se composeront principalement (i) de dettes garanties de premier rang et (ii) dans une moindre mesure, de dettes de second rang, non garanties, subordonnées, mezzanine ou holdco. Certains investissements comprendront des instruments d'accès aux capitaux propres ou quasi-capitaux propres afin d'améliorer potentiellement le rendement total et de profiter de la hausse des capitaux propres. L'échéance contractuelle des instruments sera comprise entre 4 et 8 ans. La période de détention des investissements durera généralement de 3 à 5 ans. L'objectif des financements sera le financement d'opérations de rachat d'entreprises par effet de levier, le financement d'acquisitions et le financement d'entreprises et, dans une moindre mesure, le financement immobilier opportuniste, les produits de crédit structurés et le crédit hybride. Les investissements mettront l'accent sur la protection contre le risque baissier grâce à la préservation de la structure du capital et des clauses de sauvegarde (covenants). Les sûretés prévues par les instruments garantis consisteront principalement en un nantissement d'actions des sociétés d'exploitation et, le cas échéant, de marques, de droits d'auteur, de droits de propriété intellectuelle, de comptes bancaires et de prêts interentreprises des emprunteurs/émetteurs concernés. Les instruments prendront la forme de prêts ou d'obligations. Les instruments seront pour la plupart assortis d'un taux d'intérêt variable et l'intérêt sera généralement payé en espèces sur une base trimestrielle ou semestrielle et/ou partiellement/intégralement en nature. Les investissements seront réalisés sur le marché primaire ou sur un marché secondaire. Tous ces investissements sont désignés sous le terme générique de « **Crédit privé** ». Pour gérer la liquidité de son portefeuille d'investissement, le Compartiment investira une partie de ses actifs dans un portefeuille d'Actifs liquides, tels que visés à l'article 50(1) de la directive 2009/65/CE, lesquels comprendront des liquidités et des quasi-liquidités, des titres à revenu fixe liquides et autres instruments de crédit, des produits dérivés (à des fins de couverture uniquement) et d'autres fonds d'investissement, y compris des fonds du marché monétaire. Le Compartiment peut acquérir des participations dans d'autres fonds Tikehau (y compris, pour éviter toute ambiguïté, dans un autre compartiment de la SICAV, sous réserve des dispositions de la Loi de 2010) ou dans un fonds du portefeuille ou une société du portefeuille afin de faciliter l'investissement par le Compartiment. Le Compartiment ne peut acquérir plus de 30 % des parts ou actions d'un même autre fonds Tikehau ou fonds du portefeuille. Les limites de concentration de 10 % prévues à l'article 56(2) de la directive 2009/65/CE s'appliquent aux investissements dans des actifs liquides.

Les rachats seront généralement limités à un maximum de 5 % de la VNI par trimestre. Veuillez vous référer au prospectus du Compartiment pour plus de détails.

Montant initial de souscription minimum : 40 000 EUR

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Investisseurs de détail visés :

Tous les investisseurs disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins 8 ans et capables de supporter une perte totale du capital investi.

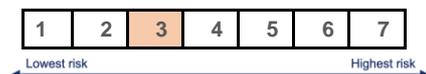
Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, Luxembourg Branch - 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Périodicité de calcul de la valeur nette d'inventaire et demandes de rachat : La valeur nette d'inventaire est calculée mensuellement, le dernier jour civil de chaque mois. Les demandes de souscription peuvent être envoyées jusqu'à 17h00 CET au moins 15 jours civils avant la date de valorisation et sont exécutées sur la base de la valeur nette d'inventaire disponible le 28^e jour civil après la date de valorisation. Les demandes de rachat peuvent être envoyées jusqu'à 17h00 CET au moins 30 jours civils avant la date de valorisation et devraient être exécutées dans les 4 jours ouvrés suivant la date de publication de la VNI. Les rachats seront généralement limités à un maximum de 5 % de la VNI par trimestre.

Le prospectus du Fonds, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés sur simple demande des actionnaires auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 8 ans selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **8 ans**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen, et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'informations sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants, supportés par le Fonds et non pris en compte dans l'indicateur, peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur nette d'inventaire du Fonds :

- Risque de perte en capital
- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie
- Risque en matière de durabilité
- Risque lié aux actions

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une diminution de la valeur nette d'inventaire du Fonds.

Soyez conscient que vous pouvez être impacté par un risque de change. En effet, la devise de cette Part peut être différente de celle de votre pays. Les remboursements que vous recevrez seront effectués dans la devise de cette Part, qui pourra être différente de celle de votre pays. Le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne d'un produit similaire au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 8 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 773,66 EUR	8 547,34 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,25 %	-1,54 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 963,75 EUR	9 985,35 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,44 %	0,37 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 473,59 EUR	15 456,55 EUR
	Rendement annuel moyen	4,44 %	6,73 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 535,92 EUR	16 090,66 EUR
	Rendement annuel moyen	5,04 %	7,41 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs sous jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. Si nous rencontrons des difficultés financières, ces actifs ne seront pas affectés. Si le produit subit une perte en raison de la défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière pour le produit peut être atténué du fait de la séparation des actifs du Dépositaire de ceux de ses clients. L'investissement dans un fonds n'est ni garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

La personne qui vous vend ce produit ou qui vous donne des conseils à son sujet peut vous facturer des frais supplémentaires. Dans ce cas, cette personne vous informera de ces frais et de leur impact sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- Nous avons supposé qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	526,00 EUR	3 337,19 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,26 %	3,26 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,99 % avant déduction des coûts et de 6,73 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts d'entrée ou de sortie ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit. Toutefois, certains intermédiaires financiers peuvent facturer à leurs clients une commission de souscription initiale ou des frais similaires pouvant aller jusqu'à 5 % du montant de la souscription.	S/O
Coûts de sortie	Les Actions de catégorie A rachetées dans les 18 premiers mois suivant leur souscription feront l'objet d'une déduction pour rachat anticipé pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur nette d'inventaire des actions rachetées.	200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	2,35 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation qui peut prendre en compte les investissements non financés effectués par le Compartiment et les liquidités détenues par le Compartiment.	235 EUR
Coûts de transaction	0 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Le GFIA se verra attribuer une participation à la performance composée des deux éléments suivants : (i) le premier se base sur le revenu, 10 % du revenu net d'investissement, sous réserve d'un montant Hurdle de 5 % avec un rattrapage de 100 %, mesuré et versé annuellement et accumulé mensuellement (sous réserve d'un calcul au prorata pour les périodes partielles) ; et (ii) le second est basé sur les plus-values réalisées, 10 % des plus-values cumulées réalisées depuis le lancement jusqu'à la fin de l'année civile concernée, calculées nettes de toutes les pertes en capital réalisées et de la dépréciation du capital non réalisée sur une base cumulative, moins le montant total de toute allocation de participation à la performance sur les plus-values payée antérieurement. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement.	91 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**Période de détention recommandée : 8 ans**

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, mais le rachat de vos actions avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement et peut augmenter les risques associés à votre investissement et entraîner une perte en capital. Vous pouvez demander le rachat de vos actions 30 jours civils avant la date de valorisation. Les rachats sont exécutés de manière trimestrielle. Les rachats seront généralement limités à un maximum de 5 % de la VNI par trimestre. Veuillez vous référer au prospectus pour plus de détails.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez déposer une réclamation au sujet du produit ou de la conduite du GFIA. Veuillez pour cela contacter le GFIA, par courrier, adressé à Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par e-mail à l'adresse suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de gestion des plaintes est disponible sur le site Internet du GFIA, www.tikehaucapital.com.

Autres informations pertinentes

Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Si ce produit est utilisé comme unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, des informations complémentaires sur ce contrat, telles que les frais du contrat, qui ne sont pas inclus dans les frais indiqués dans ce document, les personnes à contacter pour introduire des réclamations, et ce qui se passe en cas de défaillance de la compagnie d'assurance, seront présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement fourni par votre assureur ou votre courtier, ou tout autre intermédiaire d'assurance, conformément à leurs obligations légales.

Des informations plus détaillées sur les performances passées au cours des 10 dernières années (ou depuis la date de lancement) et sur les scénarios de performance précédents pour la catégorie d'actions sont disponibles à l'adresse suivante : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le Compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez de plus amples informations concernant ces catégories d'actions dans le prospectus de la SICAV ou sur le site Internet du GFIA.